

CHAMBRE DES REPRÉSENTANTS.

(SÉANCE DU 5 MARS 1861.)

BUDGET

DU

MINISTÈRE DE LA JUSTICE,

POUR L'EXERCICE 1862.

NOTE PRÉLIMINAIRE.



Les allocations demandées au Budget du Département de la Justice, pour l'exercice 1862, s'élèvent au chiffre de . . . fr.	13,200,117	»
Le Budget de 1861 montant à	13,195,347	»
il en résulte une <i>différence en plus</i> de. fr.	4,770	»
au Budget de 1862.		

Le Budget de la Justice se compose de 12 chapitres.

Les chapitres I, III, IV, V, VI, VII, IX, XI et XII n'ont subi aucune modification; ils sont relatifs à des dépenses fixes et en quelque sorte invariables.

Les chapitres dont les chiffres d'allocation ont été modifiés, sont les chapitres II, VIII et X.

Les changements qui y ont été apportés étant expliqués par les notes en marge des développements du Budget, on croit pouvoir y renvoyer.



PROJET DE LOI.

Léopold,

ROI DES BELGES,

A tous présents et à venir, Salut.

Sur la proposition de Notre Ministre de la Justice, et de l'avis de Notre conseil des Ministres,

NOUS AVONS ARRÊTÉ ET ARRÊTONS :

Le projet de loi dont la teneur suit sera présenté, en Notre nom, à la Chambre des Représentants, par Notre Ministre des Finances :

ARTICLE UNIQUE.

Le Budget du Ministère de la Justice est fixé, pour l'exercice 1862, à la somme de *treize millions deux cent mille cent dix-sept francs* (fr. 13,200,117), conformément au tableau ci-annexé.

Donné à Laeken, le 28 février 1861.

LÉOPOLD.

PAR LE ROI :

Le Ministre de la Justice,

VICTOR TESCH.

Le Ministre des Finances,

FRÈRE-ORBAN.

BUDGET DU MINISTÈRE DE LA JUSTICE.

Articles.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CRÉDIT DEMANDÉ POUR L'EXERCICE 1892.		TOTAL.
		CHARGES ordinaires et per- manentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	
CHAPITRE I ^{er} .				
ADMINISTRATION CENTRALE.				
1	Traitement du Ministre.	21,000 "	"	259,800 "
2	— des fonctionnaires, employés et gens de service . . .	200,800 "	"	
3	Matériel.	26,000 "	"	
4	Frais de rédaction et de publication de recueils statistiques . . .	6,000 "	"	
5	Frais de route et de séjour.	6,000 "	"	
CHAPITRE II.				
ORDRE JUDICIAIRE.				
6	Cour de cassation. Personnel	215,000 "	3,500 "	2,557,328 "
7	— Matériel	3,250 "	"	
8	Cours d'appel. Personnel	595,000 "	4,000 "	
9	— Matériel	18,000 "	"	
10	Tribunaux de première instance et de commerce	1,124,010 "	4,108 "	
11	Justices de paix et tribunaux de police.	564,960 "	2,900 "	
CHAPITRE III.				
JUSTICE MILITAIRE.				
12	Cour militaire. Personnel.	16,550 "	4,255 "	56,982 "
13	— Matériel	2,000 "	"	
14	Auditeurs militaires et prévôts	30,659 "	"	
15	Frais de bureau et indemnité pour feu et lumière	3,540 "	"	
CHAPITRE IV.				
FRAIS DE JUSTICE.				
17	Frais de justice en matière criminelle, correctionnelle et de police.	650,000 "	"	674,608 "
18	Traitement des exécuteurs des arrêts criminels et des préposés à la conduite des voitures cellulaires	10,280 "	14,528 "	
A REPORTER. . . . fr.		3,495,640 "	33,060 "	3,528,718 "

POUR L'EXERCICE 1862.

Articles.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CRÉDIT DEMANDÉ POUR L'EXERCICE 1862.		TOTAL.
		CHARGES ordinaires et per- manentes.	CHARGES — extraordinaires et temporaires.	
	REPORT. . . . fr.	3,403,640 .	33,069 .	3,528,718 .
	CHAPITRE V.			
	PALAIS DE JUSTICE.			
18	Construction, réparations et entretien de locaux. — Subsidés aux provinces et aux communes pour les aider à fournir les locaux convenables pour le service des tribunaux et des justices de paix.	35,000 .	40,000 .	75,000 .
	CHAPITRE VI.			
	PUBLICATIONS OFFICIELLES.			
19	Impression du <i>Recueil des lois</i> , du <i>Moniteur</i> et des <i>Annales parlementaires</i> , pour laquelle il pourra être traité de gré à gré. .	150,000 .	"	
20	Abonnement au <i>Bulletin des arrêts de la Cour de cassation</i> . .	3,000 .	"	
	Publication d'un recueil des anciennes lois des Pays-Bas autrichiens, de la principauté de Liège et d'autres pays dont le territoire est compris dans le royaume de Belgique; publication d'un recueil d'instructions-circulaires émanées du Département de la Justice, depuis la réunion de la Belgique à la France, en 1795; impression d'avant-projets de lois et autres documents législatifs; frais de route et autres des membres des commissions de législation . .	15,300 .	"	171,240 .
21	Traitement d'employés attachés à la commission royale de publication des anciennes lois, nommés par le Gouvernement. . . .	2,040 .	"	
	CHAPITRE VII.			
	PENSIONS ET SECOURS.			
22	Pensions civiles	10,000 .	"	
	Secours à des magistrats et à des employés près des cours et tribunaux, ou à leurs veuves et enfants mineurs, qui, sans avoir droit à une pension, ont des titres à un secours par suite d'une position malheureuse	11,800 .	"	26,500 .
23	Secours à des employés ou veuves et enfants mineurs d'employés de l'administration centrale du Ministère de la Justice ou des établissements y ressortissant, qui se trouvent dans le même cas que ci-dessus.	1,700 .	"	
24	Secours à des employés ou veuves et enfants mineurs d'employés des prisons, se trouvant dans le même cas que ci-dessus	3,000 .	"	
	A REPORTER. . . . fr.	3,728,380 .	73,069 .	3,801,458 .

BUDGET DU MINISTÈRE DE LA JUSTICE,

Articles.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CRÉDIT DEMANDÉ POUR L'EXERCICE 1892.		TOTAL.
		CHARGES ordinaires et per- manentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	
	REPORT. . . . fr.	5,728,589 "	75,069 "	5,801,458 "
	CHAPITRE VIII.			
	CULTES.			
27	Clergé supérieur du culte catholique, personnel enseignant et diri- geant des grands séminaires, à l'exception de celui de Liège . .	511,700 "	"	
28	Bourses et demi-bourses affectées aux grands séminaires, à l'excep- tion de celui de Liège	62,011 "	"	
29	Clergé inférieur du culte catholique, déduction faite de 8,014 francs, pour revenus de cures	5,418,852 "	"	
30	Subsides aux provinces, aux communes et aux fabriques d'église, pour les édifices servant au culte catholique, y compris les tours mixtes et les frais du culte dans l'église du camp de Beverloo. .	460,000 "	525,000 "	4,800,059 "
31	Culte protestant et anglican (<i>Personnel</i>)	52,946 "	"	
32	Subsides pour frais du culte et dépenses diverses.	11,500 "	"	
33	Culte israélite (<i>Personnel</i>)	9,550 "	"	
34	Frais de bureau du consistoire central et dépenses imprévues. . .	500 "	"	
35	Pensions ecclésiastiques (paiement des termes échus avant l'inscrip- tion au grand-livre)	8,000 "	"	
36	Secours pour les ministres des cultes; secours aux anciens religieux et religieuses	21,400 "	"	
	CHAPITRE IX.			
	ÉTABLISSEMENTS DE BIENFAISANCE.			
37	Frais d'entretien et de transport d'indigents dont le domicile de se- cours est inconnu ou qui sont étrangers au pays	160,000 "	"	
38	Subsides: 1° à accorder extraordinairement à des établissements de bienfaisance et à des hospices d'aliénés; 2° aux communes, pour l'entretien et l'instruction des aveugles et sourds-muets indigents, dans le cas de l'article 151, n° 17, de la loi communale; 3° pour secours aux victimes de l'ophthalmie militaire, qui n'ont pas droit à une pension ou à un secours à la charge du Département de la Guerre	140,000 "	"	
39	Frais de route et de séjour des membres des commissions spéciales pour les établissements de charité et de bienfaisance, — des mé- decins chargés de rechercher et de traiter les indigents atteints de maladies d'yeux, suite de l'ophthalmie militaire, — des mem- bres et secrétaires de la commission permanente et de surveillance générale des établissements pour aliénés, ainsi que des comités d'inspection des établissements d'aliénés. — Traitement du secré- taire de la commission permanente d'inspection; traitement du secrétaire de la commission d'inspection de l'établissement de Gheel, ainsi que de l'employé adjoint à ce secrétaire.	12,000 "	"	705,000 "
40	Impressions et achat d'ouvrages spéciaux concernant les établis- sements de bienfaisance, et frais divers.	2,000 "	"	
41	Subsides pour les enfants trouvés et abandonnés, sans préjudice du concours des communes et des provinces	145,000 "	"	
42	Subsides pour le patronage des condamnés libérés.	20,000 "	"	
43	Écoles de réforme pour mendiants et vagabonds âgés de moins de 18 ans	220,000 "	"	
	A REPORTER. . . . fr.	8,798,448 "	598,069 "	9,596,517 "

POUR L'EXERCICE 1862.

Articles.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CRÉDIT DEMANDÉ POUR L'EXERCICE 1862.		TOTAL.
		CHARGES ordinaires et per- manentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	
	REPORT. . . . fr.	8,798,448 "	598,060 "	9,396,517
	CHAPITRE X.			
	PRISONS.			
	<i>SECTION 1^{re}. — Service domestique.</i>			
44	Frais d'entretien, d'habillement, de couchage et de nourriture des détenus. — Entretien du mobilier des prisons	1,500,000 "	100,000 "	
45	Gratifications aux détenus employés au service domestique	34,000 "	"	
46	Frais d'habillement des gardiens.	50,000 "	"	
47	Frais de voyage des membres des commissions administratives des prisons, ainsi que des fonctionnaires et employés des mêmes établissements	11,000 "	"	
48	Traitement des employés attachés au service domestique.	570,000 "	"	
49	Frais d'impression et de bureau	10,000 "	"	
50	Prisons. — Entretien et travaux d'amélioration des bâtiments	160,000 "	"	
51	Prison cellulaire de Gand. — Achèvement des travaux de construc- tion	"	90,000 "	
52	Prison cellulaire de Bruges. — Parachèvement des travaux d'appro- priation. — Quartier des surveillants et bâtiments d'administra- tion	"	100,000 "	
53	Prison cellulaire de Termonde. — Continuation des travaux de con- struction.	"	250,000 "	
54	Maison pénitentiaire de St-Hubert. — Continuation des travaux d'agrandissement.	"	40,000 "	3,716,800 "
55	Prison cellulaire à Mons. — Travaux de construction	"	75,000 "	
56	Maison de sûreté de Gand. — Appropriation du quartier pour la maison de force	"	100,000 "	
57	Honoraires et indemnités de route aux architectes, pour la rédaction de projets de prisons, la direction et la surveillance journalière des constructions	"	22,000 "	
58	Traitement et frais de route du contrôleur des constructions dans les prisons	"	6,000 "	
59	Achat du mobilier des prisons.	47,000 "	"	
	<i>SECTION 2. — Service des travaux.</i>			
60	Achat de matières premières et ingrédients pour la fabrication	500,000 "	"	
61	Gratifications aux détenus.	170,000 "	"	
62	Frais d'impression et de bureau	5,000 "	"	
63	Traitement et tantièmes des employés	96,800 "	"	
	A REPORTER. . . . fr.	11,752,248 "	1,381,060 "	13,133,317 "

BUDGET DU MINISTÈRE DE LA JUSTICE, POUR L'EXERCICE 1862.

Articles.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CRÉDIT DEMANDÉ POUR L'EXERCICE 1862.		TOTAL.
		CHARGES ordinaires et per- manentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	
	REPORT. fr.	11,732,248 °	1,381,009 °	13,113,317 °
	CHAPITRE XI.			
	FRAIS DE POLICE.			
63	Mesures de sûreté publique	80,000 °	°	80,000 °
	CHAPITRE XII.			
64	Dépenses imprévues non libellées au Budget	5,000 °	1,800 °	6,800 °
	TOTAL DU BUDGET DU MINISTÈRE DE LA JUSTICE. fr.	11,817,248 °	1,382,809 °	13,200,117 °

Vu et approuvé pour être annexé à Notre arrêté
du 28 février 1861.

LÉOPOLD.

PAR LE ROI :

Le Ministre de la Justice,

VICTOR TESCH.

Le Ministre des Finances,

FRÈRE-ORBAN.

(9)

DÉVELOPPEMENTS

DU

BUDGET DU MINISTÈRE DE LA JUSTICE,

pour l'exercice 1862.



DÉVELOPPEMENTS DU BUDGET DU MINISTÈRE

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.			
		CHAPITRE I ^{er} .			
		ADMINISTRATION CENTRALE.			
		NOMBRE d'agents.	APPOINTEMENTS PAR AN.	MONTANT de la DÉPENSE.	TOTAL par SERVICE.
1	»	1	»	21,000	21,000
2	a.	68	»	185,000	200,800
	b.	14	»	15,800	
5	a.	MATÉRIEL. — Fournitures de bureau, impressions, papiers, livres, re- liures, etc. 10,000 »			26,000 »
	b.	— Éclairage, chauffage de 73 foyers 9,000 »			
	c.	— Entretien de l'hôtel et des bureaux, achat et entretien des meubles 7,000 »			
4	»	Frais de rédaction et de publication de recueils et documents statistiques. — Achat d'ouvrages y relatifs.			
5	»	Frais de route et de séjour des fonctionnaires et employés de l'administration centrale.			
TOTAL DU CHAPITRE I ^{er} fr.					
		CHAPITRE II.			
		ORDRE JUDICIAIRE.			
		COUR DE CASSATION. — Personnel.			
6	»	1	14,000	14,000	219,000
	»	1	11,000	11,000	
	»	15	9,000	135,000	
	»	1	14,000	14,000	
	»	2	10,000	20,000	
	»	1	3,000	3,000	
	»	1	3,500	3,500	
	»	6	750	4,500	
	»	2	970	1,940	
	»	1	3,000	3,000	
	»	1	1,490	1,490	
	»	1	970	970	
	»	1	1,200	1,200	
»	1	3,500	3,500		
A REPORTER. fr.					

DE LA JUSTICE, POUR L'EXERCICE 1862.

CRÉDIT DEMANDÉ POUR L'EXERCICE 1862.			CRÉDIT alloué POUR L'EXERCICE 1861.	DIFFÉRENCES.		<i>Observations.</i>
CHARGES ord.aires et per- manentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	TOTAL.		AUGMENTATION.	DIMINUTION.	
21,000	»	21,000	21,000	»	»	
200,800	»	200,800	200,800	»	»	
26,000	»	26,000	26,000	»	»	
6,000	»	6,000	6,000	»	»	
6,000	»	6,000	6,000	»	»	
259,800	»	259,800	259,800	»	»	
Différence. . . . fr.				»		
215,600	3,500	219,100	219,100	»	»	
215,600	3,500	219,100	219,100	»	»	

DÉVELOPPEMENTS DU BUDGET DU MINISTÈRE

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.				
		REPORT. fr.				
			NOMBRE d'agents.	APPOINTEMENTS PAR AN.	MONTANT de la DÉPENSE.	TOTAL par SERVICE.
		Matériel et menues dépenses de la Cour de cassation.				
7	»	La Cour	»	»	3,000	5,250
		Le parquet.	»	»	1,250	
		Mobilier pour la Cour de cassation	»	»	1,000	
		COURS D'APPEL. — Personnel.				
8	»	Premiers présidents	3	9,000	27,000	395,000
		Présidents de chambre	6	7,000	42,000	
		Conseillers.	53	6,000	318,000	
		Procureurs généraux.	3	9,000	27,000	
		Premiers avocats généraux.	3	7,000	21,000	
		Deuxièmes avocats généraux	6	6,500	39,000	
		Substituts des procureurs généraux	6	5,500	33,000	
		Greffiers	3	4,000	12,000	
		Commis greffiers.	15	3,000	39,000	
		Secrétaires des parquets	3	2,750	8,250	
		Employés	9	1,490	13,410	
		Messagers des cours.	5	870	4,350	
		Huissiers audienciers	11	570	5,500	
		Concierges.	1	1,050	1,050	
		Messagers des parquets.	3	870	2,610	
Conseiller mis en disponibilité avec 2/3 de traitement	1	4,000	4,000	4,000		
		Matériel des Cours.				
9	»	Cour d'appel de Bruxelles	»	»	5,000	18,000
		— de Gand	»	»	5,000	
		— de Liège	»	»	5,000	
		Mobilier pour les trois Cours	»	»	3,000	
		Au moyen de ces allocations, les Cours doivent couvrir toutes les dépenses résultant du chauffage, de l'éclairage, des impressions, des fournitures de bureau et de l'entretien de leur mobilier. — Les comptes d'emploi doivent être rendus à la Cour des comptes.				
		A REPORTER. fr.				

DE LA JUSTICE, POUR L'EXERCICE 1862.

CRÉDIT DEMANDE POUR L'EXERCICE 1862.			CRÉDIT alloué POUR L'EXERCICE 1861.	DIFFÉRENCES.		<i>Observations.</i>
CHARGES ordinaires et per- manentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	TOTAL.		AUGMENTATION	DIMINUTION.	
215,600	3,500	219,100	219,100	»	»	
5,250	»	5,250	5,250	»	»	
595,000	4,000	599,000	603,000	»	a) 6,000	a) Cette différence en moins provient de ce que le nombre de conseillers, à Gand, est réduit aujourd'hui au chiffre fixé par la loi du 18 juin 1849
18,000	»	18,000	18,000	»	»	
833,850	7,500	841,350	847,350	»	6,000	

DÉVELOPPEMENTS DU BUDGET DU MINISTÈRE

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.			
		RÉCAPIT. fr.			
10	a.	TRIBUNAUX DE PREMIÈRE INSTANCE ET DE COMMERCE.			
		1 ^{re} CLASSE. — <i>Bruzelles, Gand, Liège et Anvers.</i>			
		Présidents	4	6,000	24,000
		Vice-présidents	7	5,000	35,000
		Juges d'instruction	9	4,680	41,940
		Juges	24	4,000	96,000
		Procureurs du Roi	4	6,000	24,000
		Substituts	12	4,000	48,000
		Greffiers	4	2,200	8,800
		Commis greffiers	25	2,000	46,000
					323,740
		2 ^e CLASSE. — <i>Arlon, Bruges, Mons, Namur, Tongres, Tournay et Verviers.</i>			
		Présidents	7	5,250	36,750
		Vice-présidents	4	4,375	17,500
		Juges d'instruction	7	4,080	28,560
		Juges	25	3,500	80,500
		Procureurs du Roi	7	5,250	36,750
		Substituts	11	3,500	38,500
		Greffiers	7	2,200	15,400
		Commis greffiers	21	1,800	37,800
		Supplément au vice-président d'Arlon faisant fonctions de juge	1	875	875
		Traitement de disponibilité à 1 juge du tribunal de Tongres	1	2,553	2,553
					a) 3,208
		3 ^e CLASSE. — <i>Audenarde, Charleroy, Courtrai, Hasselt, Louvain, Malines, Termonde et Ypres.</i>			
		Présidents	8	4,650	37,200
		Vice-présidents	4	3,875	15,500
		Juges d'instruction	9	3,610	32,490
		Juges	25	3,100	71,300
		Procureurs du Roi	8	4,650	37,200
		Substituts	11	3,100	34,100
		Greffiers	8	2,200	17,600
		Commis greffiers	22	1,600	35,200
					280,590
		A REPORTER. fr.			
					890,298

DE LA JUSTICE, POUR L'EXERCICE 1862.

CRÉDIT DEMANDE POUR L'EXERCICE 1862.			CRÉDIT alloué POUR L'EXERCICE 1861	DIFFÉRENCES.		Observations.
CHARGES ordinaires et per- manentes	CHARGES extraordinaires et temporaires	TOTAL.		AUGMENTATION.	DIMINUTION.	
833,850	7,500	841,350	847,350	»	6,000	
833,850	7,500	841,350	847,350	»	6,000	a) Les charges temporaires portées au litt. a résultent de la loi du 15 juin 1859, portant réduction du personnel de quelques tribunaux.

DE LA JUSTICE, POUR L'EXERCICE 1862.

CRÉDIT DEMANDÉ POUR L'EXERCICE 1862.			CRÉDIT alloué POUR L'EXERCICE 1861.	DIFFÉRENCES.		Observations.
CHARGES ordinaires et per- manentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	TOTAL.		AUGMENTATION.	DIMINUTION.	
855,850	7,500	841,350	847,350	"	6,000	
1,124,010	4,108	1,128,118	1,126,518	a) 1,600	"	a) Cette augmentation a lieu par suite de la nomination d'un commis greffier en plus au tribunal de Termonde, en conformité d'un arrêté royal en date du 15 juin 1860. b) Ces 900 francs sont payés en conformité de la loi du 6 juin 1839, portant suppression du tribunal de St-Hubert.
564,960	2,900	567,860	568,950	"	b) 1,070	b) Cette réduction provient de la suppression de la place de greffier du simple police à Tirlemont, dont le titulaire est décédé le 31 décembre 1860.
2,522,820	14,508	2,537,328	2,542,798	1,600	7,070	
DIMINUTION. . . . fr.				5,470		

DE LA JUSTICE, POUR L'EXERCICE 1862.

CRÉDIT DEMANDE POUR L'EXERCICE 1862.			CRÉDIT alloué POUR L'EXERCICE 1861.	DIFFÉRENCES.		<i>Observations.</i>
CHARGES ordinaires et per- manentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	TOTAL.		AUGMENTATION.	DIMINUTION.	
16,550	4,233	20,783	20,785	»	»	
2,000	»	2,000	2,000	»	»	
30,659	»	30,659	30,659	»	»	
3,540	»	3,540	3,540	»	»	
52,749	4,233	56,982	56,982	»	»	
DIFFÉRENCE fr.				»		
650,000	»	650,000	650,000	»	»	
10,280	14,328	24,608	24,608	»	»	
660,280	14,328	674,608	674,608	»	»	
DIFFÉRENCE fr.				»		

DÉVELOPPEMENTS DU BUDGET DU MINISTÈRE

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
CHAPITRE V.		
PALAIS DE JUSTICE.		
18	»	Constructions, réparations, entretien et loyers de locaux. — Subsidés aux provinces et aux communes, pour les aider à fournir des locaux convenables pour le service des tribunaux et des justices de paix
		TOTAL DU CHAPITRE V. fr.
CHAPITRE VI.		
PUBLICATIONS OFFICIELLES.		
19	»	Impression du <i>Recueil des lois</i> , du <i>Moniteur</i> et des <i>Annales parlementaires</i> , pour laquelle il pourra être traité de gré à gré.
20	»	Abonnement au <i>Bulletin de la Cour de cassation</i>
21	»	Publication d'un recueil des anciennes lois des Pays-Bas autrichiens, de la principauté de Liège et d'autres pays dont le territoire est compris dans le royaume de Belgique; publication d'un recueil d'instructions-circulaires émanées du Département de la Justice, depuis la réunion de la Belgique à la France, en 1793; impression d'avant-projets de loi et autres documents législatifs; frais des commissions de révision de la législation
22	»	Traitement d'employés attachés à la commission royale de la publication des anciennes lois, à nommer par le Gouvernement
		TOTAL DU CHAPITRE VI. fr.
CHAPITRE VII.		
PENSIONS ET SECOURS.		
23	»	Pensions civiles
24	»	Secours à des magistrats et à des fonctionnaires et employés attachés aux cours et tribunaux, ou à leurs veuves et enfants mineurs qui, sans avoir droit à la pension, ont des titres à un secours, par suite d'une position malheureuse
25	»	Secours à des employés ou veuves et enfants mineurs d'employés de l'administration centrale du Ministère de la Justice ou d'établissements y ressortissant, se trouvant dans le même cas que ci-dessus.
26	»	Secours à des employés ou veuves et enfants mineurs d'employés des prisons se trouvant dans le même cas que ci-dessus
		TOTAL DU CHAPITRE VII. fr.

DE LA JUSTICE, POUR L'EXERCICE 1862.

CRÉDIT DEMANDÉ POUR L'EXERCICE 1862.			CREDIT alloué POUR L'EXERCICE 1861	DIFFÉRENCES.		Observations.
CHARGES ordinaires et per- manentes	CHARGES extraordinaires et temporaires	TOTAL		AUGMENTATION	DIMINUTION	
35,000	40,000	75,000	75,000	»	»	
35,000	40,000	75,000	75,000	»	»	
Différence. . . fr.				»		
150,000	»	150,000	150,000	»	»	
3,000	»	3,000	3,000	»	»	
15,300	»	15,300	15,300	»	»	
2,940	»	2,940	2,940	»	»	
171,240	»	171,240	171,240	»	»	
Différence fr.				»		
10,000	»	a) 10,000	10,000	»	»	a) L'état détaillé des pensions allouées de puis la publication de celui qui était annexé au Budget de 1860, est inscrit sous le n° 1 des Annexes. Le Département de la Justice ne conserve que la somme prescrite nécessaire pour payer les premiers termes de pensions échus.
11,800	»	10,800	11,800	»	»	
1,700	»	1,700	1,700	»	»	
3,000	»	3,000	3,000	»	»	
26,500	»	26,500	26,500	»	»	
Différence. . . fr.				»		

DÉVELOPPEMENTS DU BUDGET DU MINISTÈRE

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
CHAPITRE VIII.		
CULTES.		
<i>Culte catholique.</i>		
27	»	Clergé supérieur du culte catholique, personnel enseignant et dirigeant des grands séminaires, à l'exception de celui de Liège.
28	»	Bourses et demi-bourses affectées aux grands séminaires, à l'exception de celui de Liège . . .
29	»	Clergé inférieur du culte catholique, déduction faite de 8,914 francs, pour revenu de cures . .
30	»	Subsides aux provinces, aux communes et aux fabriques d'église, pour les édifices servant au culte catholique, y compris les tours mixtes et les frais du culte au camp de Beverloo. . . .
30 bis.	»	Continuation des travaux de construction du monument à ériger en commémoration de la reine Louise-Marie
<i>Culte protestant et anglican.</i>		
31	»	Traitement des pasteurs et employés
32	»	Subsides pour frais du culte et dépenses diverses
<i>Culte israélite.</i>		
33	»	Traitement des ministres et employés
34	»	Frais de bureau du consistoire central et dépenses imprévues.
<i>Pensions et secours pour les divers cultes.</i>		
35	»	Pensions ecclésiastiques. — Payement des termes échus avant l'inscription au Département des Finances.
36	»	Secours pour les ministres des cultes; secours aux anciens religieux et religieuses
		TOTAL DU CHAPITRE VIII. . . . fr.

DE LA JUSTICE, POUR L'EXERCICE 1862.

CRÉDIT DEMANDÉ POUR L'EXERCICE 1862.			CRÉDIT alloué POUR L'EXERCICE 1861	DIFFÉRENCES.		Observations																
CHARGES ordinaires et per- manentes	CHARGES extraordinaires et temporaires	TOTAL		AUGMENTATION	DIMINUTION																	
311,700	"	311,700	311,700	"	"	a) Au Budget de 1861 figure, sous le n° 300, une allocation de 450,000 francs pour l'église monumentale de Laken, aucune allocation n'est portée de ce chef au Budget de 1862. Cependant, une somme de 150,000 francs est ajoutée pour 1862 aux charges extraordinaires pour restauration des anciens édifices du culte parmi lesquels il y en a plusieurs dont certaines parties se trouvent, selon les expressions de la commission royale des monuments, dans un état périlleux tel que de graves accidents sont à craindre. La commission cite notamment les églises de Hal, de Louvain et de Wavreux. — D'autres édifices, tels que les églises de Zepperen, dans le Limbourg, des SS Jean et Liévin, de N-D du Sablon et de N-D de Bon-Secours à Bruxelles ne présentent pas un danger immédiat pour la sécurité publique. Toutefois, dit la commission, si on tarde à mettre la main à l'œuvre, les dégâts augmenteront dans de rapides proportions, et il faudra dans quelques années faire des dépenses énormes pour remédier au mal qui n'aura pas été combattu en temps utile. Enfin, au nombre des anciens édifices qui exigent de travaux de consolidation et qui ne figurent pas dans la répartition actuelle des subsides de l'Etat, il faut citer les églises primaires d'Aerschot et de St-Trond, ainsi que celles de Dinne, d'Hoevstraten, de St-Louis à Namur. Tels sont les motifs pour lesquels l'administration ne croit pas pouvoir tarder plus longtemps à demander enfin une augmentation considérable d'allocation, dont l'emploi immédiat aura pour résultat de prévenir de plus grands sacrifices à l'avenir. b) Les allocations demandées pour le culte matériel seront réparties de la manière suivante : <table><tr><td>Au grand rabbin</td><td>fr. 4,000</td></tr><tr><td>Aux deux ministres officiant à Bruxelles</td><td>2,000</td></tr><tr><td>Au secrétaire</td><td>100</td></tr><tr><td>Frais de bureau du consistoire central</td><td>300</td></tr><tr><td></td><td>(Anvers 300)</td></tr><tr><td></td><td>(Gand 300)</td></tr><tr><td>Aux ministres officiant à Liège</td><td>350</td></tr><tr><td></td><td>(Villon 350)</td></tr></table> FRAIS TOTAL fr. 9,350 c) L'état détaillé des pensions accordées pendant 1860 forme l'annexe n° 2 faisant suite à celui qui a été publié à l'appui du Budget de 1861. Les pensions sont accordées aux ministres des cultes démissionnaires, conformément aux lois du 21 juillet 1844 et du 17 février 1849. Le Département de la Justice ne paye que les premiers termes échus. d) Des secours sont accordés à des ecclésiastiques, ministres des cultes, anciens religieux ou religieuses âgés, infirmes et nécessiteux, et quelquefois aussi à des ministres des cultes encore en fonctions ou dont les pensions sont très modiques, lorsque, par suite de maladies ou de malheurs, ils se trouvent dans la détresse.	Au grand rabbin	fr. 4,000	Aux deux ministres officiant à Bruxelles	2,000	Au secrétaire	100	Frais de bureau du consistoire central	300		(Anvers 300)		(Gand 300)	Aux ministres officiant à Liège	350		(Villon 350)
Au grand rabbin	fr. 4,000																					
Aux deux ministres officiant à Bruxelles	2,000																					
Au secrétaire	100																					
Frais de bureau du consistoire central	300																					
	(Anvers 300)																					
	(Gand 300)																					
Aux ministres officiant à Liège	350																					
	(Villon 350)																					
62,011	"	62,011	62,011	"	"																	
3,418,852	"	3,418,852	3,418,852	"	"																	
469,000	325,000	994,000	544,000	a) 450,000	"																	
"	"	"	450,000	"	450,000																	
52,946	"	52,946	52,946	"	"																	
11,500	"	11,500	11,500	"	"																	
9,350	"	b) 9,350	9,350	"	"																	
300	"	300	500	"	"																	
4,365,059	325,000	4,890,059	4,890,059	450,000	450,000																	
Différence. . . fr.				"	"																	

DÉVELOPPEMENTS DU BUDGET DU MINISTÈRE

NOMBRE des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
CHAPITRE IX.		
ÉTABLISSEMENTS DE BIENFAISANCE.		
37	"	Frais d'entretien et de transport d'indigents dont le domicile de secours est inconnu ou qui sont étrangers au pays.
38	"	Subsides : 1° à accorder extraordinairement à des établissements de bienfaisance et à des hospices d'aliénés; 2° aux communes, pour l'entretien et l'instruction des aveugles et sourds-muets indigents, dans le cas de l'article 131, n° 17, de la loi communale; 3° pour secours aux victimes de l'ophthalmie militaire qui n'ont pas droit à une pension ou à un secours à la charge du Département de la Guerre.
39	"	Frais de route et de séjour des médecins en mission pour rechercher et traiter les indigents atteints de maladies d'yeux, suite de l'ophthalmie militaire; des membres des commissions spéciales pour les établissements de bienfaisance, des membres et secrétaire de la commission permanente et de surveillance générale des établissements pour aliénés, ainsi que des comités d'inspection d'arrondissement; traitement du secrétaire de la commission permanente d'inspection; traitement du secrétaire de la commission d'inspection de l'établissement de Gheel, ainsi que de l'employé adjoint à ce secrétaire. (Art. 21 de la loi du 18 juin 1850, et 75 du règlement général du 1 ^{er} mai 1851.)
40	"	Impressions, achat d'ouvrages spéciaux relatifs aux établissements de bienfaisance, et frais divers.
41	"	Subsides pour les enfants trouvés et abandonnés, sans préjudice du concours des communes et des provinces
42	"	Subsides pour le patronage des condamnés libérés
43	"	Écoles de réforme pour les mendiants et vagabonds âgés de moins de 18 ans
		TOTAL DU CHAPITRE IX. fr.
CHAPITRE X.		
PRISONS.		
<i>SECTION PREMIÈRE. — Service domestique.</i>		
44	"	Frais d'entretien, d'habillement, de couchage et de nourriture des détenus. — Entretien du mobilier des prisons
45	"	Gratifications aux détenus employés au service domestique
46	"	Frais d'habillement des gardiens
47	"	Frais de voyage des membres des commissions administratives des prisons, ainsi que des fonctionnaires et employés des mêmes établissements.
48	"	Traitement des employés attachés au service domestique
49	"	Frais d'impression et de bureau
50	"	Prisons. — Entretien et améliorations des bâtiments
51	"	Prison cellulaire de Gand. — Achèvement des travaux de construction
52	"	Maison de sûreté de Bruges. — Parachèvement des travaux d'appropriation. — Cellulaire des femmes; quartier des surveillantes. — Bâtiment d'administration.
53	"	Prison cellulaire de Termonde. — Continuation des travaux de construction
54	"	Maison pénitentiaire de St-Hubert. — Continuation des travaux d'agrandissement
		A REPORTER. fr.

DE LA JUSTICE, POUR L'EXERCICE 1862.

CRÉDIT DEMANDÉ POUR L'EXERCICE 1862.			CRÉDIT alloué POUR L'EXERCICE 1861..	DIFFÉRENCES.		Observations.
CHARGES ordinaires et per- manentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	TOTAL.		AUGMENTATION.	DIMINUTION.	
160,000	»	160,000	160,000	»	»	
146,000	»	146,000	146,000	»	»	
12,000	»	12,000	12,000	»	»	
2,000	»	2,000	2,000	»	»	
143,000	»	143,000	143,000	»	»	
20,000	»	20,000	20,000	»	»	
220,000	»	220,000	220,000	»	»	
703,000	»	703,000	703,000	»	»	
DIFFÉRENCE. . . fr.				»		
1,300,000	100,000	1,400,000	1,400,000	»	»	
34,000	»	34,000	34,000	»	»	
30,000	»	30,000	30,000	»	»	
11,000	»	11,000	11,000	»	»	
570,000	»	570,000	539,760	a) 10,240	»	
10,000	»	10,000	10,000	»	»	
160,000	»	160,000	160,000	»	»	
»	90,000	90,000	633,000	»	»	
»	100,000	100,000				
»	250,000	250,000				
»	40,000	40,000				
2,115,000	580,000	2,695,000	2,839,760	10,240	»	

a) Cette augmentation est nécessaire pour compléter le personnel de la nouvelle maison de sûreté cellulaire à Gand, qui pourra être occupée au commencement de 1862

DÉVELOPPEMENTS DU BUDGET DU MINISTÈRE

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
		REPORT. fr.
55	»	Prison cellulaire à Mons. — Travaux de construction
56	»	Maison de sûreté de Gand. — Appropriations à faire pour la convertir en un quartier pour la maison de force
57	»	Honoraires et indemnités de route aux architectes, pour la rédaction de projets de prisons, la direction et la surveillance journalière des constructions
58	»	Traitement et frais de route du contrôleur des constructions dans les prisons.
59	»	Achat du mobilier des prisons
		TOTAL DE LA SECTION PREMIÈRE. fr.
		SECTION DEUXIÈME. — <i>Service des travaux.</i>
60	»	Achat de matières premières et ingrédients pour la fabrication
61	»	Gratifications aux détenus
62	»	Frais d'impression et de bureau
63	»	Traitement et tantièmes des employés
		TOTAL DE LA SECTION DEUXIÈME. fr.
		TOTAL DU CHAPITRE X. fr.
		CHAPITRE XI.
		FRAIS DE POLICE.
64	»	Mesures de sûreté publique.
		TOTAL DU CHAPITRE XI. fr.
		CHAPITRE XII.
65	»	Dépenses imprévues non libellées au Budget, et dans lesquelles rentrent celles résultant de l'achat de livres qu'il y aurait lieu de fournir à des tribunaux
		TOTAL DU CHAPITRE XII. fr.

DE LA JUSTICE, POUR L'EXERCICE 1862.

CRÉDIT DEMANDE POUR L'EXERCICE 1862.			CRÉDIT alloué POUR L'EXERCICE 1861.	DIFFÉRENCES.		Observations.
CHARGES ordinaires et per- manentes	CHARGES extraordinaires et temporaires	TOTAL.		AUGMENTATION.	DIMINUTION.	
2,115,000	580,000	2,695,000	2,859,760	10,240	»	
»	75,000	75,000	»	»	»	
»	100,000	100,000	»	»	»	
»	22,000	22,000	22,000	»	»	
»	6,000	6,000	6,000	»	»	
47,000	»	47,000	47,000	»	»	
2,162,000	785,000	2,945,000	2,954,760	10,240	»	
500,000	»	500,000	500,000	»	»	
170,000	»	170,000	170,000	»	»	
5,000	»	5,000	5,000	»	»	
96,800	»	96,800	96,800	»	»	
771,800	»	771,800	771,800	»	»	
2,955,800	785,000	3,716,800	3,706,560	10,240	»	
AUGMENTATION. . . . fr.				10,240		
80,000	»	80,000	80,000	»	»	
80,000	»	80,000	80,000	»	»	
5,000	a) 1,800	6,800	6,800	»	»	
5,000	1,800	6,800	6,800	»	»	

a) La somme de 1,800 francs est destinée à payer le secours annuel voté en faveur des Bonné, père et fils, et Geens, de Liège.

DÉVELOPPEMENTS DU BUDGET DU MINISTÈRE

NUMÉROS des		DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
Chapitres.	Pages.	
Récapitulation.		
I.	40	Administration centrale.
II.	ib.	Ordre judiciaire
III.	18	Justice militaire
IV.	ib.	Frais de justice
V.	20	Palais de Justice
VI.	ib.	Publications officielles
VII.	ib.	Pensions et secours
VIII.	22	Cultes
IX.	24	Établissements de bienfaisance
X.	ib.	Prisons
XI.	26	Frais de police
XII.	ib.	Dépenses imprévues
		TOTAL. fr.

DE LA JUSTICE, POUR L'EXERCICE 1862.

CRÉDIT DEMANDE POUR L'EXERCICE 1862.			CRÉDIT alloué POUR L'EXERCICE 1861.	DIFFÉRENCES.		Observations.
CHARGES ordinaires et per- manentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	TOTAL.		Augmentation.	Diminution.	
259,800 »	»	259,800 »	259,800 »	»	7,070 »	
2,252,820 »	14,508 »	2,557,328 »	2,542,798 »	1,600 »	»	
52,749 »	4,233 »	56,982 »	56,982 »	»	»	
660,280 »	14,328 »	674,608 »	674,608 »	»	»	
35,000 »	40,000 »	75,000 »	75,000 »	»	»	
171,240 »	»	171,240 »	171,240 »	»	»	
26,500 »	»	26,500 »	26,500 »	»	»	
4,565,059 »	523,000 »	4,890,059 »	4,890,059 »	»	»	
705,000 »	»	705,000 »	705,000 »	»	»	
2,933,800 »	783,000 »	3,716,800 »	3,706,560 »	10,240 »	»	
80,000 »	»	80,000 »	80,000 »	»	»	
5,000 »	1,800 »	6,800 »	6,800 »	»	»	
11,817,248 »	1,382,869 »	13,200,117 »	13,195,347 »	11,840 »	7,070 »	
DIFFÉRENCE EN PLUS. . . fr.				4,770 »		

ANNEXES AU BUDGET DU MINISTÈRE

ANNEXE N° 4.

ÉTAT des pensions accordées à des magistrats, fonctionnaires et employés

N° d'ordre.	NOMS.	LIEU ET DATE de NAISSANCE.	DERNIÈRES FONCTIONS.	DATE de la SORTIE DE FONCTIONS.
1	Desmet, P.-J.	Rumbeke, 4 juin 1801 . . .	Gardien de 1 ^{re} classe à la prison de Vilvorde.	30 septembre 1859 . . .
2	Hauwelaerts, Léon . . .	Opwyck, 1 ^{er} mai 1806 . . .	Magasinier à la prison de Bruxelles.	Id.
3	Jampsin, A. J.	Louvain, 17 février 1806 . .	Gardien de 1 ^{re} classe à Bruxelles .	31 octobre 1859 . . .
4	Aerts, J.-L.	Ruremonde, 1 ^{er} déc. 1794.	1 ^{er} gardien à la prison de Namur.	30 septembre 1859. . .
5	Rops, A.-J.	Namur, 15 novemb. 1817.	2 ^e gardien à la prison de Vilvorde.	31 octobre 1859. . . .
6	Pierret, E.	Étalle, 3 avril 1801. . . .	1 ^{er} gardien à la prison d'Arlon .	31 août 1859.
7	Deguerre, A.-J.	Namur, 17 juin 1786 . . .	Id. id. de Namur.	30 septembre 1859. . .
8	Peeters, Bernard-F. . . .	Gand, 11 février 1797. . .	Conseiller à la Cour d'appel à Gand	31 août 1859.
9	Van Nieuwenhuysen, Jean.	Oirschot (Hollande) 25 avril 1786.	Prévôt militaire à Anvers . . .	30 septembre 1859. . .
10	Marinx, François-Joseph .	Alost, 6 décembre 1797 . . .	Surveillant à la prison d'Alost . .	31 janvier 1860.
11	Braive, Martin	Liège, 14 août 1789	Directeur de la prison de Marche .	31 mars 1860
12	Vandevondel, Jean	Gand, 12 janvier 1808 . . .	1 ^{er} gardien de la maison de force.	30 novembre 1859 . . .
13	Geradts, P.-M.-H.	Ruremonde, 10 déc. 1802.	Président du tribunal de Hasselt .	30 avril 1860
14	Lamquet, J.-J.-C.	Jauchelette, 9 août 1799 . .	Directeur de la prison d'Alost . . .	20 février 1860
15	Arents, J.-A.	Bruxelles, 15 mars 1788 . .	Secrétaire de la prison d'Alost . .	31 mars 1860
16	Willemaers, J.-P.-L. . . .	Louvain, 6 juin 1794	Greffier du canton de Louvain . . .	31 mai 1860
17	Weygers, J.-A.	Turnhout, 23 avril 1808 . .	Gardien de 2 ^e classe à Tournay . .	Id.
18	Simons, J.-H.	Bruxelles, 9 février 1780 . .	Conseiller à la Cour d'appel de Gand.	31 juillet 1860
19	Rombeau, L.	Maestricht, 4 sept. 1798. . .	Directeur de la prison d'Ypres . .	Id.
20	Jacquet, G.	Liège, 29 août 1790	1 ^{er} gardien de la prison de Liège .	31 août 1860.
21	Renardy, Jean-J.	Liège, 6 mai 1782	Commis-greffier au tribunal de Liège.	Id.
22	Segers, A.-F.	Courtrai, 29 mai 1784. . . .	Juge de paix à Harlebeke	30 octobre 1860.
23	Jocqué, H.-A.-M.	Lokeren, 13 novemb. 1806.	Chirurgien de la maison de force .	4 septembre 1860. . . .
24	Cantillon, Julien	Hasselt, 14 mai 1799	Magasinier de la prison de Bruges.	5 septembre 1860. . . .

DE LA JUSTICE, POUR L'EXERCICE 1862.

ressortissant au Ministère de la Justice, depuis le 1^{er} janvier jusqu'au 31 décembre 1860.

CAUSES DE LA SORTIE DE FONCTIONS.	NOMBRE d'années DE SERVICE.		TRAITEMENT moyen DES 5 DERNIÈRES ANNÉES de service.	MONTANT des PENSIONS ALLOCÉES.	Observations.
	ANS.	MOIS.			
Infirmités	36	9	1,150 "	638 "	
Id.	27	9	1,116 "	476 "	
Id.	33	2	1,121 67	577 "	
Id.	29	4	1,375 "	620 "	
Id.	17	2	993 "	262 "	
Id.	34	1	1,128 33	603 "	
Âge avancé.	46	4	1,150 "	753 "	
Infirmités	26	10	6,000 "	2,476 "	
Id.	27	9	585 "	175 "	
Id.	19	1	1,124 "	329 "	
Âge avancé.	34	9	1,424 "	768 "	
Infirmités	28	11	1,133 33	504 "	
Id.	29	8	4,650 "	2,122 "	
Id.	41	6	5,950 "	3,798 "	
Id.	18	5	1,600 "	453 "	
Âge avancé.	44	8	2,900 "	1,933 "	
Infirmités	16	7	1,011 08	415 "	
Âge avancé.	40	"	6,000 "	4,000 "	
Infirmités	40	10	2,060 67	1,294 "	
Âge avancé	33	4	1,151 67	590 "	
Id.	46	4	2,000 "	1,335 "	
Id.	46	11	2,400 "	1,600 "	
Infirmités	35	10	1,650 "	1,100 "	
Id	11	"	1,040 "	176 "	
TOTAL des 24 pensions. fr.				26,993 "	

ANNEXES AU BUDGET DU MINISTÈRE

ANNEXE N° 2.

ÉTAT des pensions accordées à des ecclésiastiques,

N° D'ORDRE.	NOMS.	LIEU ET DATE de NAISSANCE.	DERNIÈRES FONCTIONS.	DATE de la SORTIE DE FONCTIONS.
1	Dewuwé, G.	Bruxelles, 20 août 1782 .	Curé de 2 ^e classe à Hal	30 septembre 1859.
2	Verstracte, A.	Ingelmunster, 18 mars 1792.	Desservant à Massemen-Westrem.	31 décembre 1859
3	Wernimont, Jean	Davignes, 1 ^{er} décem. 1793.	Id. à Neufvilles	31 octobre 1859
4	Rogister, L.-J.	Charneux, 7 février 1803 .	Id. à Abolens	31 décembre 1856
5	Egrix, G.-J.	Malines, 28 novemb. 1797.	Id. à Muysen.	30 septembre 1859.
6	Verdeyen, J.	Thielen, 22 juin 1800 . .	Id. à Marickerke	31 août 1859
7	Clavier, A.-J.	Marche, 13 août 1793 . .	Id. à Lesves	31 octobre 1859.
8	Moens, Ch.	Lebbeke, 1 ^{er} juin 1799. .	Id. à Bouchaute.	30 novembre 1859.
9	Maissin, V.	Fays-les-Veneurs, 21 sep- tembre 1787.	Id. à Oizy.	31 octobre 1859.
10	Pollenus, F.-S.	Niel-S'-Trond, 29 janvier 1810.	Id. à Alken	Id.
11	Claessens, J.-J.	Weert, 9 avril 1799 . .	Id. à Kesselt	29 février 1860.
12	Hachez, L.-E.	Vellereille-le-Sec, 7 février 1814.	Id. à Thirimont.	30 septembre 1859.
13	Janssens, T.-J.	Lierre, 11 mars 1802 . .	Curé primaire à Malines.	31 mars 1860
14	Van Eckelen, J.	Hooven, 16 juin 1790 . .	Desservant à Cappellen	Id.
15	Mertens, P.-J.	Aerschot, 9 avril 1801 . .	Vicaire à Vieux-Héverlé	31 décembre 1859
16	Neven, Hubert	Wellen, 25 mai 1794 . .	Vicaire général à Liège	30 juin 1860.
17	Jennaert, C.-J.	Jurbise, 25 février 1793 .	Chanoine à Tontnay	31 juillet 1860
18	Claes, Pierre.-M.	Beerlingen, 17 juin 1793 .	Curé de 2 ^e classé à Herck-la-Ville .	Id.
19	Wagener, J.	Mertcheit, 2 octob. 1800 .	Vicaire à Courtil	31 mars 1860
20	Lemaire, H.-Alp.	Bliquy, 26 janvier 1802 .	Desservant à Marquain	30 avril 1860
21	Lison, C.-L.-J.	Herchies, 7 mars 1793 . .	Id. à Harmignies	30 septembre 1860.
22	Hoferlin, P.-F.-J.	Vaux, 31 juillet 1793 . .	Id. à Givry	Id.
23	Huysmans, Guillelms	Gelrode, 4 avril 1790 . .	Id. à Malines.	Id.
24	Reding, Jean.	Garnich, 21 décemb. 1789.	Id. à Freylange.	30 août 1860.
25	Belge, J.-M.	Boeur, 14 octobre 1790 . .	Id. à Rettigny	31 octobre 1860.
26	Wyckaert, L.-B.	Berthem, 9 avril 1778 . .	Id. à Westoutre.	Id.
27	Hoebanx, J.-A.	Gingelom, 28 août 1799 . .	Id. à Sutendaele.	18 juillet 1860
28	Thibaux, P.-J.	Goyck, 27 juin 1803 . .	Id. à Bruges	20 septembre 1860.
29	Huysmans, A.	Louvain, 26 janvier 1802 .	Id. à Chapelle-S'-Laurent.	Id.
30	Brunin, P.-D.-M.-J.	Péronne, 9 mars 1808 . .	Id. à Ollignies	15 octobre 1860.
31	Stiennon, L.-F.-J.	Sprimont, 12 février 1801.	Id. à Chénée	29 juin 1860.
32	Chevolet, P.-J.	Lierneux, 14 juillet 1784 .	Id. à Huccorgne.	23 novembre 1860.
33	Van Wiberghé, J.	Thielt, 6 juin 1791 . .	Id. à Wacken	26 novembre 1860.
34	Verstegen, F.	Zeeland (Hollande), 2 mai 1806.	Vicaire à Liège.	2 février 1858

DE LA JUSTICE, POUR L'EXERCICE 1862.

depuis le 1^{er} janvier jusqu'au 31 décembre 1860.

CAUSES DE LA SORTIE DE FONCTIONS.	NOMBRE d'années DE SERVICE.		TRAITEMENT moyen DES 3 DERNIÈRES ANNÉES de service.	MONTANT des PENSIONS ALLOUÉES.	Observations.
	ANS.	MOIS.			
Vieillesse	51	3	1,505 "	1,505 "	
Id.	40	"	787 50	787 "	
Id.	40	"	787 50	787 "	
Infirmités	22	5	787 50	475 "	
Id.	30	9	787 50	702 "	
Id.	34	4	1,000 "	811 "	
Id.	37	7	787 50	724 "	
Id.	30	5	787 50	605 "	
Id.	31	9	787 50	570 "	
Id.	24	2	787 50	486 "	
Id.	27	10	787 50	510 "	
Id.	22	6	887 50	475 "	
Id.	28	0	2,047 50	1,543 "	
Id.	31	"	787 50	551 "	
Id.	27	10	500 "	324 "	
Âge avancé	43	"	3,200 "	3,200 "	
Id.	41	11	2,000 "	2,000 "	
Id.	42	1	1,505 "	1,505 "	
Infirmités	33	6	500 "	391 "	
Id.	35	7	787 50	671 "	
Vieillesse	42	6	787 50	787 "	
Id.	40	5	787 50	787 "	
Id.	47	4	787 50	787 "	
Id.	41	10	787 50	787 "	
Id.	43	1	787 50	787 "	
Id.	40	6	787 50	787 "	
Infirmités	37	7	787 50	724 "	
Id.	32	10	787 50	599 "	
Id.	28	11	787 50	517 "	
Id.	25	10	787 50	497 "	
Id.	33	3	787 50	610 "	
Vieillesse	47	1	787 50	787 "	
Id.	45	3	787 50	787 "	
Infirmités	25	5	500 "	314 "	
Total des 34 pensions fr.				27,787 "	

(34)

ANNEXES AU BUDGET DU MINISTÈRE DE LA JUSTICE.

ANNEXE N° 3.

COMPTE GÉNÉRAL

*des dépenses faites pour le service économique dans les maisons centrales,
et des travaux exécutés dans les prisons.*

EXERCICE 1859.

ANNEXES AU BUDGET DU MINISTÈRE

1° COMPTE GÉNÉRAL des dépenses faites pour le service

DOIT.

NUMÉRO D'ORDRE.	INDICATION.	DÉSIGNATION			
		GAND.	VILVORDE.	S'-BERNARD.	
1	Objets d'habillement pour détenus valides	54,812 81	20,495 78	77,724 48	
2	— de coucher — —	52,001 30	14,135 87	57,139 14	
3	— d'habillement et de coucher pour malades	11,604 16	9,103 58	13,515 10	
4	— — — pour employés	1,560 52	1,074 06	405 99	
5	Articles d'alimentation et de consommation	36,210 25	15,797 47	13,652 01	
6	Imprimés et articles de bureau	753 10	995 26	585 44	
7	Mobilier	95,151 11	103,093 92	77,412 20	
8	Articles divers	605 08	1,071 06	72 16	
9	Retenues restant à opérer	"	"	"	
10	Médicaments	2,127 35	2,102 05	2,785 70	
11	Gratifications payées aux détenus	4,007 72	4,000 52	8,188 54	
12	Frais d'entretien, d'habillement, de couchage et de nourriture des détenus	250,560 57	166,782 90	245,802 74	
13	Frais d'habillement des gardiens	5,870 95	5,090 45	4,772 30	
14	Frais de voyage des membres des commissions, etc.	515 20	1,388 20	1,447 99	
15	Traitement des employés	67,751 00	55,805 40	60,540 10	
16	Frais d'impression et de bureau	298 60	842 50	844 95	
17	Entretien et amélioration des bâtiments	17,141 04	8,075 72	7,898 95	
18	Achat et entretien du mobilier des prisons	7,259 45	7,280 02	5,185 44	

économique dans les maisons centrales, pendant l'exercice 1859.

DES ÉTABLISSEMENTS.					MONTANT			TOTAL.
Alost.	NAMUR.	S ^t -HUBERT.	LOUVAIN.	des INVENTAIRES au 1 ^{er} janvier	DES ACHATS.	des GRATIFICATIONS.		
53,205 23	25,080 21	10,583 99	"	260,300 50			1,045,754 45	
20,383 14	6,160 "	6,775 37	"	126,254 88				
10,303 05	6,255 50	1,054 91	"	32,857 26				
2,200 72	512 24	273 55	"	6,786 48				
9,959 12	7,061 57	10,761 64	"	93,431 68	"	"		
241 53	243 15	708 42	"	3,320 76				
56,660 91	57,920 80	101,533 24	"	489,802 59				
44 40	90 42	126 01	"	2,669 73				
26 58	5 73	16 08	"	47 09				
2,558 68	"	685 86	"	10,257 70				
2,639 56	801 00	"	"	"	"	20,980 84	20,980 84	
68,114 83	64,064 16	53,851 93	18,587 53	"	867,764 66		1,264,540 50	
867 73	602 26	75 "	"	"	15,284 67			
567 00	155 50	621 85	255 60	"	4,519 94			
52,811 40	50,296 65	21,136 66	350 "	"	266,606 00	"		
268 00	141 12	108 15	350 48	"	2,833 75			
1,281 30	6,058 15	3,309 98	"	"	44,045 74			
1,184 42	3,669 65	2,443 93	55,758 17	"	62,765 68			
					BALANCE.			14,594 30
					TOTAL GENERAL fr.			2,545,670 09

ANNEXES AU BUDGET DU MINISTÈRE

NOMBRE D'ORDRE.	INDICATION.	DÉSIGNATION		
		GAND.	VILVORDE.	St-BERNARD.
1	Habillement des détenus valides	17,051 53	10,057 63	25,239 02
2	Couchage des —	3,570 65	3,741 09	5,884 08
3	Habillement et couchage des malades	1,306 21	1,047 04	1,012 05
4	Alimentation des détenus valides	125,602 40	60,334 14	120,735 06
5	— — malades.	12,440 81	9,051 49	9,671 42
6	Médication	1,090 47	1,234 06	4,480 03
7	Lessivage.	3,082 04	3,507 52	3,090 59
8	Propreté.	3,004 70	3,248 25	0,043 45
9	Chauffage	3,060 49	3,525 04	2,063 66
10	Éclairage	4,280 18	5,209 79	6,108 22
11	Instruction	200 32	660 85	544 27
12	Culte	625 85	049 25	518 20
13	Mobilier (entretien)	3,540 24	2,413 05	2,577 02
14	Réparations des bâtiments	9,904 01	6,952 "	7,808 95
15	Frais de bureau	963 60	1,488 24	1,502 02
16	— de gestion	72,250 37	59,382 05	66,870 62
17	Acquisitions et constructions nouvelles	8,229 71	"	"
18	Cessions réciproques	20,224 32	18,855 87	10,805 71
19	Effets d'habillement et de couchage pour détenus.	132 19	"	22 44
20	Articles d'alimentation et de consommation	15,325 13	13,279 76	54,310 38
21	Substances pharmaceutiques	251 45	"	221 94
22	Articles de lessivage et de propreté	58 95	"	"
23	— de chauffage et d'éclairage	520 70	"	"
24	— d'instruction et de culte	" 11	"	"
25	— divers	929 18	22 24	"
26	Fournitures de bureaux	44 34	"	"
27	Objets mobiliers	52 20	40 "	"
28	Vieux matériaux, etc., et résidus	431 08	3,662 71	5,026 59
29	Bâtiments	"	"	"
30	Masses d'habillement, etc., des gardiens	"	211 41	100 68
31	Recettes accidentelles.	271 35	247 75	1,590 68

AVOIR.

A REPORTER. fr. 1,530,320 65

ANNEXES AU BUDGET DU MINISTÈRE

NOMERO D'ORDRE.	INDICATION.	DÉSIGNATION		
		GAND.	VILVORDE.	S'-BERNARD.
32	Effets d'habillement pour détenus valides.	84,225 29	49,519 55	60,000 53
33	— de coucher —	44,422 20	27,913 31	34,231 46
34	— d'habillement et de coucher pour malades	10,213 74	8,231 02	11,858 08
35	— — — pour employés	1,738 21	1,075 07	398 28
36	Articles d'alimentation et de consommation	32,037 46	13,500 67	28,854 75
37	Imprimés et articles de bureau	508 24	596 52	•
38	Mobilier	91,531 94	108,512 50	79,172 08
39	Articles divers	7,070 85	160 61	204 80
40	Retenues restant à opérer	•	•	•
41	Médicaments	1,684 82	2,361 68	2,568 93

DE LA JUSTICE, POUR L'EXERCICE 1862.

AVOIR.

DES ÉTABLISSEMENTS.				MONTANT			TOTAL.
ALOST.	NAMUR.	S ^t -HUBERT.	LOUVAIN.	DES DÉPENSES annuelles ou de LA CONSOMMATION.	DES PRODUITS divers.	Des INVENTAIRES au 31 décembre.	
						REPORT. . .	1,330,320 63
"	25,480 25	20,737 34	2,860 02	"	"	240,897 98	
"	6,818 24	7,257 73	6,860 68	"	"	127,492 65	
"	5,790 10	2,050 72	5,010 66	"	"	40,155 01	
"	420 22	349 08	830 89	"	"	5,450 35	
"	5,502 21	9,678 52	112 "	"	"	89,485 01	
"	22 43	540 12	350 48	"	"	1,707 70	1,013,340 44
"	59,502 45	101,802 81	36,329 61	"	"	476,801 25	
"	35 01	8 43	3 57	"	"	8,581 56	
"	1 99	893 17	"	"	"	893 10	
"	"	105 58	2,201 27	"	"	9,032 28	
TOTAL GÉNÉRAL. fr.							2,545,070 09

ANNEXES AU BUDGET DU MINISTÈRE

2° COMPTE GÉNÉRAL des travaux exécutés dans les

DOIT.

NOMBRE D'ORDRE.	INDICATION.	MAISONS.			
		GAND.	VILVORDE.	S-BERNARD.	Alost.
1	Matières premières, etc.	124,728 73	105,539 51	622,340 90	23,574 01
2	Matériaux de construction	20,042 30	8,905 48	25,520 00	4,968 71
3	Objets divers	7,178 17	2,492 87	26,410 73	1,552 21
4	— fabriqués et en travail	180,327 44	86,905 82	45,037 37	374 18
5	— confectionnés et en travail	34,480 99	7,500 16	12,007 81	2,757 45
6	Mobilier, outils et ustensiles	65,102 60	48,560 30	93,858 24	21,425 87
7	Plants et semences sur champs	"	"	"	"
8	Matières premières, ingrédients, etc.	501,126 80	31,059 78	720,325 08	21,200 05
9	Frais d'impression et de bureau	1,171 35	370 98	820 00	274 30
10	Cessions réciproques.	19,407 08	10,284 06	39,400 85	410 76
11	Objets reçus du service intérieur	8,023 21	2,223 56	"	"
12	Gratifications payées aux détenus	31,102 54	26,287 77	61,840 32	13,823 05
13	Traitements et tantièmes	15,621 44	16,225 83	21,556 12	15,982 37

DE LA JUSTICE, POUR L'EXERCICE 1862.

prisons, pendant l'exercice 1859. — Travail des détenus.

CENTRALES.			MAISON préventive.	MONTANT			TOTAL.
NAMUR.	S ^t -HUBERT.	LOUVAIN.	BRUXELLES.	des INVENTAIRES au 1 ^{er} janvier	DES ACHATS.	des GRATIFICATIONS.	
10,584 60	15,614 18	.	425 58	008,808 20			1,654,945 89
"	2,550 71	.	"	02,670 80			
371 66	85 .	.	8 04	38,107 08			
"	"	.	204 13	310,908 94	"	"	
10,226 .	4,154 21	.	"	77,100 62			
5,055 07	12,724 81	.	1,214 20	248,051 78			
"	215 60	.	"	215 60			
8,091 71	11,811 06	.	"	"	1,154,520 35		
150 73	130 60	.	"	"	2,054 50		
2,055 80	5,050 40	0,022 33	856 52	"	86,558 55		
"	062 50	.	"	"	11,211 30		
5,057 82	"	.	142 82	"	"	158,945 02	158,945 02
7,545 .	5,750 .	.	1,320 .	"	"	"	81,800 76
							3,150,954 45
BALANCE.							30,981 82
TOTAL GÉNÉRAL							3,181,916 25

ANNEXES AU BUDGET DU MINISTÈRE

N ^o d'ordr.	INDICATION.	MAISONS			
		CAND.	VILVORDE.	S'-BERNARD.	ALOST.
1	Fournitures aux prisons pour détenus	28,594 72	31,702 48	15,295 57	6,265 57
2	— — pour employés.	3,040 50	2,390 22	2,495 19	3,503 58
3	— d'articles de bureau	66 03	142 "	65 31	17 81
4	Entretien des bâtiments.	16,799 55	7,998 91	5,786 64	1,044 23
5	— du mobilier	10,109 32	2,754 83	3,017 84	99 14
6	— des voitures cellulaires et habillement des préposés.	45 79	"	"	102 51
7	Fournitures au Département de la Justice.	"	24 72	"	"
8	— diverses pour compte des employés, etc.	296 65	1,870 83	2,971 13	117 18
9	Retenues diverses.	1,592 08	3,781 00	2,053 58	1,554 70
10	Ventes d'effets aux détenus.	1,126 00	"	1,589 "	"
11	— à des établissements de bienfaisance	5,312 05	"	760 "	"
12	Cessions réciproques.	5,919 82	21,933 83	5,176 86	40,700 78
13	Fournitures à l'armée	105,024 73	53,524 62	"	1,980 50
14	— à la gendarmerie	251 28	205 80	"	147 "
15	Vente pour l'exportation	"	"	978,467 23	"
16	Ventes diverses à des administrations publiques	1,380 05	"	"	"
17	Travail à façon pour divers, et journées de détenus pour compte d'entrepreneurs	15,923 59	14,437 71	2,556 50	21,256 78
18	Fournitures à des détenus libérés, etc.	546 80	1,726 50	2,771 59	1,033 55
19	Masses des détenus décédés, non réclamées	8 45	"	156 27	3 09
20	Vente de déobets et de vieux objets	1,199 10	929 10	"	5,252 47
21	Recettes accidentelles	"	25 "	"	"
22	Fournitures diverses à divers	22 70	"	95 74	"
23	— à la marine	"	"	"	"
24	Matières premières, etc.	154,452 56	70,806 82	406,075 12	"
25	Matériaux de construction	28,851 68	10,251 "	20,757 66	"
26	Objets divers	9,038 58	3,087 15	22,507 08	"
27	— fabriqués et en travail	271,702 72	54,246 74	40,668 72	"
28	— confectionnés et en travail.	74,680 55	11,132 55	7,788 19	"
29	Mobilier, outils et ustensiles	66,640 "	51,379 43	101,842 52	"
30	Plants et semences sur champ.	"	"	"	"

DE LA JUSTICE, POUR L'EXERCICE 1862.

AVOIR.

CENTRALES.			MAISON présentative	MONTANT			TOTAL.
NAMUR.	S-HUBERT.	LOUVAIN.	BRUXELLES.	DES PRODUITS au prix de revient	DES PRODUITS au prix de vente.	DES INVENTAIRES au 31 décembre.	
11,484 50	12,734 00	"	"	104,005 05			285,592 28
175 05	57 05	"	"	11,442 05			
"	60 34	"	"	552 20			
08 71	2,675 64	"	"	34,401 08			
"	542 22	"	"	22,525 44			
"	72 "	"	"	310 50			
"	"	"	"	24 72			
169 94	1,077 05	"	"	7,105 04			
1,021 50	"	"	"	10,010 15			
"	"	"	"	2,715 00			
"	"	"	"	4,072 05			
2,072 18	45 02	"	1,475 08	86,551 07			
"	"	"	"	"	249,158 85		1,519,649 50
"	"	"	"	"	584 08		
"	"	"	"	"	978,467 25		
"	"	"	"	"	1,580 05		
16,778 47	1,955 00	"	404 10	"	72,552 05		
684 02	2,171 55	"	"	"	9,854 71		
20 10	"	"	"	"	167 91		
"	"	"	"	"	7,580 67		
"	"	"	"	"	25 "		
"	"	"	"	"	118 44		
"	"	"	"	"	"		
11,507 45	15,042 86	"	191 82	"	"	757,620 65	1,578,874 58
"	2,755 61	"	"	"	"	71,615 95	
111 55	"	68 60	"	"	"	54,812 52	
"	"	"	5 65	"	"	355,625 81	
15,548 77	1,928 81	"	"	"	"	110,878 07	
5,001 56	12,942 55	8,955 75	1,214 28	"	"	247,975 85	
"	559 95	"	"	"	"	550 95	
TOTAL GÉNÉRAL.							5,181,916 25